



Urban Premium



Le 1<sup>er</sup> juin 2015

## URBAN PREMIUM lance la 1<sup>ère</sup> SCPI Pinel, **URBAN VITALIM**

Poursuivant son développement sur le territoire de **l'investissement immobilier en centre-ville**, URBAN PREMIUM lance la 1<sup>ère</sup> SCPI PINEL du marché : la SCPI **URBAN VITALIM**.

Le dispositif PINEL, né de la loi de Finances 2015 devient le nouveau dispositif de soutien à l'investissement locatif. La SCPI URBAN VITALIM mènera ainsi une politique d'investissement visant à acquérir un patrimoine immobilier en centre-ville des communes éligibles au dispositif PINEL. Ce patrimoine sera notamment constitué d'immeubles anciens à réhabiliter, d'immeubles de bureaux à transformer en logements ainsi que d'immeubles neufs ou en VEFA.

URBAN VITALIM permet à ses associés de bénéficier d'**une réduction d'impôt égale à 21%** du montant de la souscription sur 12 ans de détention dès l'année de souscription.

La SCPI URBAN VITALIM a reçu le visa n°15-06 de l'AMF en date du 12 mai 2015. Elle procédera à une **1<sup>ère</sup> augmentation de capital** ouverte au public de l'ordre de 15 millions d'euros (prime d'émission incluse). La Société de Gestion se réserve la possibilité de relever le montant de l'augmentation de capital dans la limite de 30 % du montant initialement prévu et ainsi, la porter à **20 millions d'euros** (prime d'émission incluse).

La période de souscription par le public est ouverte depuis le **29 mai 2015** et se clôturera le **27 mai 2016**.

La clôture pourra intervenir par anticipation en cas de souscription intégrale avant cette date.

Le prix de souscription est fixé à **500 euros** par part, incluant une prime d'émission de 72 euros. Le minimum de souscription est de 10 parts.

### **Pour toute information complémentaire :**

Contactez votre conseiller en gestion de patrimoine habituel ou l'équipe de gestion d'URBAN PREMIUM :

01 82 28 99 99

[infos@urban-premium.com](mailto:infos@urban-premium.com)

[www.urban-premium.com](http://www.urban-premium.com)

---

Créée en 2010, URBAN PREMIUM est une Société de Gestion de Portefeuille (OPCI et SCPI), agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP-10000021.

URBAN PREMIUM, concentre son développement sur la structuration et la gestion de véhicules d'investissement collectifs en immobilier destinés à une clientèle grand public.

URBAN PREMIUM se distingue par son positionnement unique : l'immobilier en cœur de ville : l'immeuble bourgeois d'habitation à rénover et le commerce de proximité.